

lons-nous pas compter la chose à un officier canadien." Et M. Dupont me dit : " Allez compter l'affaire à l'officier Ducharme, et ce qu'il fera sera bien fait."

Q.—Vous êtes allé chez M. Ducharme ?

R.—Oui.

Q.—Vous lui avez raconté ce que vous venez de dire ?

R.—Oui.

Q.—Vous n'avez pas fait le voyage, vous ?

R.—Non.

Q.—Avez-vous dit à vos parents que si Guilmain allait chez vous.

R.—Je leur ai dit de dire que j'étais allé chez une de mes tantes, ou un de mes oncles, je ne sais pas trop.

Q.—Vous leur avez dit de dire que vous n'étiez pas présent ?

R.—Oui.

Comme le reste de son témoignage n'a aucune importance, nous passons à celui de Piette.

Hector Piette

HECTOR PIETTE, employé de manufacture, de Biddeford, Me., âgé de 19 ans, témoin produit de la part de la Couronne.

Ce témoin corrobore le témoin Gendron et il répond comme suit aux questions suivantes :

Q.—A-t-il été question de la mort de son oncle avant d'entrer dans le bar chez Casavant, ou après en être sorti ?

R.—A la première traite qu'on a payé, il avait un papier dans sa poche et je lui ai demandé ce que c'était ; il a dit que c'était la gazette qui représentait la mort de son oncle.

Q.—Avant qu'il vous eût montré cette gazette, vous avait-il parlé de la mort de son oncle, et où il était alors ?

R.—Il était dans le cirque de Barnum.

Q.—Il vous a dit auparavant qu'il était dans le cirque ?

R.—Oui.

Q.—Où était le cirque ?